

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Année du 60^e anniversaire du Fonjep

Panneau de l'exposition
Fonjep 1964-2024 : 60 ans d'action pour l'éducation populaire.



Voir le film



INTRODUCTION

L'année des 60 ans du Fonjep a offert une perspective unique pour appréhender l'éducation populaire, non pas comme un domaine figé dans le temps, mais comme un secteur en dialogue constant entre son histoire et l'actualité. Cette histoire, retracée notamment à travers les archives conservées par le Pajep, le film et l'exposition anniversaire, constitue un socle précieux pour analyser les évolutions sociales. Cette approche dynamique, qui ancre l'action présente dans les valeurs et les principes d'action qui ont forgé l'éducation populaire, témoigne de la volonté du Fonjep et de ses partenaires de continuer à faire évoluer le secteur, en réaffirmant le dialogue et la coopération nourris par l'expérience de la cogestion depuis 1964.

Si cet anniversaire a constitué un temps fort de l'année, marquant six décennies d'engagement aux côtés des acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire et des pouvoirs publics, le rapport d'activité 2024 éclaire aussi l'énergie déployée par le Fonjep, ses instances et son équipe, pour soutenir les associations au quotidien. L'année a été jalonnée par des réalisations significatives dans nos différents pôles d'activité.

Au cœur de notre action, le dispositif des postes Fonjep représente un levier essentiel pour le développement et la pérennisation des projets associatifs. En 2024, il a permis de soutenir un total de 8 525 postes au sein de 5 572 associations. Les associations bénéficiaires déploient leur action majoritairement au niveau local (72 %) et 68 % d'entre elles comptent moins de 10 salariés. Les projets soutenus couvrent de nombreux domaines, tels que l'éducation populaire, la jeunesse, les loisirs, la culture, l'action sociale ou encore l'environnement. Bien que le nombre total de postes soit en baisse, principalement du fait de la fin des postes « CRIB » et de la baisse progressive des postes « Fonjep Jeunes », il faut noter le doublement des postes « culture », ainsi que le déploiement des postes « Guid'Asso ».

Nous avons poursuivi notre engagement en faveur de la solidarité internationale en gérant divers programmes à destination des jeunes et des adultes. 151 projets Jeunesse et Solidarité internationale (JSI/VVSI) ont été déployés dans 32 pays ainsi que 145 projets d'Initiative pour la Solidarité internationale (ISI). Les programmes de Volontariat de solidarité internationale (VSI) ont permis le départ de 1559 volontaires dans 73 pays, et le Volontariat d'échanges et de compétences (VEC) a concerné 569 volontaires soutenus par 16 organisations bénéficiaires de subventions.

Enfin, le nouveau plan triennal des postes ECSI a attribué des aides revalorisées à 10 000€ par an pour 84 postes qui contribuent à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale auprès du grand public. Ce sont les postes Fonjep les mieux financés.

Le Pôle des archives de jeunesse et d'éducation populaire (Pajep) a participé activement à la célébration du 60^e anniversaire du Fonjep. En outre, il a franchi une étape importante en lançant le projet Scopa avec l'Association pour l'Étude de l'Histoire de la Politique de la Ville et le Conservatoire national des archives de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES). Ce futur guide des sources numérique et mutualisé améliorera considérablement l'accès aux fonds d'archives.

Parallèlement, notre engagement dans la recherche-action et prospective s'est poursuivi. Après 17 rencontres Projep sur deux ans, et après 7 ans de travail sur les modèles socio-économiques, un nouveau cycle d'expérimentation sur l'évaluation coconstruite des actions associatives a été lancé. Par ailleurs, le Kit « JEP'Ambitions », outil pratique pour explorer les modèles socio-économiques associatifs, a été finalisé et sa diffusion a débuté.

Ces actions ont été relayées par nos 16 comités régionaux qui ont animé des temps d'échange essentiels, notamment lors du Tour de France anniversaire, pour discuter des enjeux clés du secteur, tels que la cohésion sociale, les valeurs républicaines, l'engagement des jeunes, le dialogue, et la pérennisation des financements. Dans un contexte particulier d'évolutions budgétaires, la mobilisation de notre réseau de partenaires institutionnels et associatifs a permis de poursuivre nos missions au service du développement de l'éducation populaire.

Guillaume RODELET
Secrétaire général du Fonjep,
Fédération nationale Familles Rurales

Nouria DUTHOIT-MESSAOUDI
Délégue générale du Fonjep



CHIFFRES CLÉS 2024

Postes Fonjep



8525 postes Fonjep

5572 associations bénéficiaires dont :

- 68 % comptent moins de 10 salariés
- 72 % sont des associations locales

Solidarité internationale



151 projets jeunes de solidarité internationale (JSI/VVSI)

145 projets d'Initiative pour la Solidarité internationale (ISI)

1 559 volontaires de Solidarité internationale (VSI)

569 volontaires d'échanges et de compétences (VEC)

84 postes « Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale »

Vie institutionnelle

60 ans d'action en 2024

16 comités régionaux

879 adhérents

Subventions conventionnées en 2024 (hors collectivités) :
75 444 050 €

Financement provenant des collectivités territoriales :
4 296 077 €

PAJEP



680 notices informatisées ont été intégrées dans le cadre du projet Scopa

12 fonds d'archives évalués

4 fonds traités

Recherche-action et prospective



12 rencontres projep en 2 ans

1 500 kits « JEP'Ambitions » édités en cours de diffusion

Recherche participative sur l'évaluation :

33 candidatures d'équipes de terrain et
7 candidatures de chercheurs reçues

5 équipes de recherche et **10** équipes de terrain d'expérimentation sélectionnées

SOMMAIRE

VIE INSTITUTIONNELLE 7

Gouvernance	8
Commissions	9
Adhérents	9
Audiences	9
Les comités régionaux en action	10
Budget	12

PÔLES D'ACTIVITÉS 17

Postes Fonjep	17
Solidarité internationale	21
Pajep	27

RECHERCHE-ACTION ET PROSPECTIVE 31

« JEP'Eval » : expérimenter l'évaluation coconstruite	32
Le kit JEP'Ambitions	34
17^e rencontre Projep	34

VIE INSTITUTIONNELLE

GOVERNANCE

COMMISSIONS

AUDIENCES

BUDGET

Panneau de l'exposition
Fonjep 1964-2024 :
60 ans d'action
pour l'éducation
populaire.

1964

LA NAISSANCE

Les associations, l'État et les collectivités s'emparent de l'épineuse question de l'employabilité, de la rémunération et de la qualification des animateurs. Pour y répondre, ils créent le Fonjep le 31 janvier 1964 afin de garantir un soutien financier continu et régulier co-alimenté par les pouvoirs publics. Il s'agit d'une association paritaire, dont le conseil d'Administration est composé de membres de droit et de représentants d'associations (ces derniers étant élus par l'Assemblée générale) mais où, statutairement, les postes de président et de trésorier sont réservés à des élus associatifs.

Statuts annotés,
probablement par Lucien Trichaud.
© Archives du Fonjep,
Archives nationales, 2010055/1, 1964.

Récépissé de déclaration du Fonds
de coopération de la jeunesse et de
l'éducation populaire F.O.N.J.E.P.
© Archives du Fonjep, Archives nationales,
2010055/1, 1964.



”

La grande particularité de la gouvernance du Fonjep, c'est que pour qu'une décision soit prise, il faut que les acteurs institutionnels, pouvoir public, État, collectivités et associations tombent d'accord. Et ça, c'est extrêmement précieux et ça n'existe quasiment nulle part ailleurs. Et je pense que la permanence de cet espace - qui a traversé des crises terribles, des alternances politiques, des défiances manifestes entre acteurs - [...] mais cet espace là a toujours été préservé, il a toujours été là, il a su répondre de manière intelligente et agile.

Patrick Chenu, président du Fonjep,
dans : Delle Piane L. réalisatrice. (2024).
60 ans d'éducation populaire [Film], Fonjep, Faireprod.

GOUVERNANCE



60 ans du Fonjep,
28 février 2024 au FIAP, Paris.

Le conseil d'administration du Fonjep est composé, à parité de nombre de voix, de représentants de l'État et des collectivités territoriales qui forment le collège institutionnel, et de représentants d'associations de jeunesse et d'éducation populaire qui forment le collège associatif. Le Fonjep est donc coporté, coconstruit par les acteurs publics et par les acteurs de jeunesse et d'éducation populaire.

En 2024, le conseil d'administration du Fonjep s'est réuni 4 fois, le bureau 6 fois.

Composition du bureau

Président

- Patrick CHENU,
MJC de France

Vice-Présidente du collège institutionnel

- Mathilde GOUGET,
direction de la Jeunesse,
de l'Éducation populaire
et de la Vie associative
(DJEPVA)

Vice-Président du collège associatif

- Dominique GARET,
Fédération des centres
sociaux et socioculturels
de France (FCSF)

Trésorier

- Erland EGIZIANO,
Union française des
centres de vacances et de
loisirs (UFCV)

Trésorier adjoint

- Vincent SEGUELA,
Fédération Léo Lagrange

Secrétaire général

- Guillaume RODELET,
Fédération nationale
Familles Rurales

Membres du collège institutionnel

- Frédéric CHOLE,
ministère de l'Europe et
des Affaires étrangères
(MEAE)
- Gabrielle DE NADAILLAC,
agence nationale de la
Cohésion des Territoires
(ANCT)
- Corinne EHRHART,
ministère de la Santé et
des Solidarités (DGCS)
- Myriam GARGASSON,
direction de la Jeunesse,
de l'Éducation populaire
et de la Vie associative
(DJEPVA)
- Paul GERNIGON,
ministère de la Culture
- Mohon KUMAR,
direction générale des
Collectivités locales (DGCL)
- Lucas PEDROL,
ministère de l'Europe et
des Affaires étrangères
(MEAE)
- Mélanie ROZES,
direction de la Jeunesse,
de l'Éducation populaire
et de la Vie associative
(DJEPVA)

Membres du collège associatif

- Marianne AUFFRET,
Union Nationale pour
l'Habitat des Jeunes
(UNHAJ)
- Salim DIDANE,
Mouvement rural de
jeunesse chrétienne
(MRJC)
- Paul Alexandre
ESTRABAUD-LUCAS,
Ligue de l'enseignement

Composition du Conseil d'administration

La composition du CA
est consultable sur
www.fonjep.org
rubrique « Qui-
sommes-nous /
Organisation »



Commissions

Commission territoires

Coanimée par : Dominique GARET (FCSF) et Salim DIDANE (MRJC)

Objectif de travail : animer le collectif des délégués régionaux élus et soutenir leur action locale.

En 2024, une réunion a été spécifiquement consacrée à la recherche-action sur l'évaluation.

Commission prospective

Animée par : Patrick CHENU (MJC de France)

Objectif de travail : organiser notamment les rencontres Projep. En 2024, la rencontre 17, en marge de l'Assemblée générale du Fonjep (13 juin 2024) s'intitulait : « Pouvoirs publics et monde associatif de la jeunesse et de l'éducation populaire : le dialogue comme principe initial à toute coopération » (voir page 34).

Commission communication

Animée par : Guillaume RODELET (Familles Rurales Fédération Nationale)

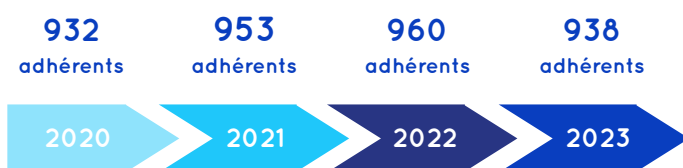
Objectif de travail : faire des propositions au Bureau et au Conseil d'administration sur les projets de communication et les budgets liés. En 2024, la commission a suivi le déroulement des 60 ans du Fonjep qu'elle a activement contribué à préparer en 2023.

Commission financière et RGPD

Animée par : Erland EGIZIANO (UFCV)

Objectif de travail : proposer au bureau et au conseil d'administration des choix stratégiques (travaux, aménagements, informatique...).

Adhérents



Audiences

16 avril | Florence BOTELLO, conseillère démocratie culturelle, éducation artistique, égalité des chances et politiques d'inclusion au cabinet de la ministre de la Culture.

14 mai | Sarah EL HAÏRY, ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles. Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et ministère de la Justice.

27 mai | Prisca THEVENOT, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée du Renouveau démocratique, porte-parole du gouvernement.

26 septembre | Florence HEROUIN-LEAUTEY, députée de Seine-Maritime.

4 novembre | Dimitri GRYGOWSKI, conseiller sport, jeunesse et vie associative auprès du Premier ministre.

8 novembre | Guillaume VAILLE, directeur de cabinet adjoint de la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur www.fonjep.org, rubrique « Qui sommes-nous ? »



ÉQUIPE



Nouria DUTHOIT-MESSAOUDI,
délégue générale

Frédéric HARSTRICH,
délégue général adjoint

Pôle gestion

Mounira KONGBO,
assistante de gestion

Aurore MARION,
assistante de gestion

Christelle JOUBARD,
assistante de gestion
et RH

Pôle solidarité internationale

Claire BEAUQUIER,
chargée de mission
Solidarité
internationale

**Diana CARVALHO
RIBEIRO,**
chargée de
mission Solidarité
internationale

Laure KIMBIMBI,
chargée de
mission Solidarité
internationale

Mission PAJEP

Rachel GUERIN,
archiviste chargée
de mission

Pôle comptabilité

Karine REGNIER,
cheffe comptable

**Chelsea
LUYAMBA,**
alternante
en comptabilité

Communication

Élisabeth PIQUET,
responsable
communication et
information



Commission territoires,
novembre 2024.

LES COMITÉS RÉGIONAUX EN ACTION

En 2024, le Fonjep compte 16 comités régionaux installés. Chaque comité est animé par un délégué régional titulaire élu par les associations membres des comités, et par un représentant des services déconcentrés de l'État.

Leur action est précisée dans les statuts et le règlement intérieur du Fonjep. Elle s'inscrit dans *La charte de cogestion du Fonjep*, signée en 2016, qui indique que l'État et les associations s'engagent à « créer des conditions favorables pour une dynamique de travail collaboratif, à contribuer à la constitution de connaissances et au partage d'analyses sur leurs champs d'intervention, et à être force de proposition de projets et expérimentations à coconstruire entre l'État, les collectivités territoriales et les associations ». Les comités régionaux ne sont pas impliqués dans l'attribution des « postes Fonjep » qui reste la prérogative des services de l'État. En revanche, ils réunissent les associations, les services de l'État et les collectivités locales pour faire vivre le dialogue, notamment à travers la mise en place de groupes de travail sur les thématiques portées au national par le Fonjep (modèles socio-économiques, évaluation, etc.) et sur les thématiques qui répondent aux enjeux locaux.

Tour de France anniversaire du Fonjep

.....

À l'occasion des 60 ans du Fonjep, des rencontres des comités régionaux élargis ont permis de faire connaître le Fonjep au-delà des adhérents des comités, de présenter le kit JEP'Ambitions et la démarche de recherche-action sur l'évaluation coconstruite des actions associatives. À l'issue de ces rencontres, plus de 360 nouvelles personnes ont émis le souhait d'intégrer les comités régionaux.

JEP : les enjeux d'aujourd'hui et de demain

.....

Ces rencontres régionales se concluaient par un temps d'échange sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain pour le champ d'activité « Jeunesse et éducation populaire », au cours duquel les participants étaient invités à faire part des thématiques, principes d'action et leviers d'action qui leur semblaient devoir guider les échanges pour soutenir l'éducation populaire et ses valeurs. Voici une synthèse de ces contributions.

- **Thématiques les plus souvent évoquées**

Cohésion sociale

La thématique du « repli sur soi » versus du « vivre ensemble », également exprimée sous l'angle des « liens/dialogue » versus « tensions/conflits », est la thématique la plus fréquemment citée.

Valeurs républicaines

L'importance des « valeurs républicaines » et des « rapports aux valeurs républicaines » est fréquemment soulevée dans les contributions.

Évolutions et mutations

Les changements climatiques, sociaux, économiques et technologiques sont identifiés comme des défis auxquels le secteur doit contribuer à répondre.

- **Principes d'action qui incarnent les ambitions du secteur JEP**

Mutualisation et coopération

Le principe de « mutualisation des ressources » entre acteurs du secteur, mais également la « coopération » entre acteurs de l'éducation populaire et d'autres (comme l'entreprise) ou de « partenariat externe » est souligné comme un principe d'action.

Dialogue, médiation, sensibilisation et formation

Ces principes d'action sont cités pour évoquer le travail mené avec les publics et évoquent aussi la nécessité de mettre en valeur les actions (les faire connaître, les rendre accessibles) et de soutenir ces publics dans leurs projets.

Participation et association des publics

L'importance d'associer les publics est un principe d'action fondateur réaffirmé : « participation active des parties prenantes », « donner la parole aux publics », « prendre en compte leurs expériences », etc.

Prise de recul, affirmation d'une mission politique

Qu'il s'agisse de développer le sens de « l'autocritique », de « s'arrêter, discuter, réfléchir », ou « d'avoir de l'ambition » en tant qu'association comme avec les publics, les contributions témoignent du souhait de préserver des espaces de liberté et des temps de recul pour laisser s'exprimer la créativité et l'élaboration d'une vision, à l'abri des pressions et déterminismes. Il s'agit bien d'affirmer une contribution à la « transformation sociale », une mission de nature politique.

- **Le levier que les acteurs souhaitent activer pour développer la citoyenneté**

Lutte contre le repli sur soi et promotion du vivre ensemble

Cet enjeu est fortement présent dans les contributions : « éviter le repli sur soi et le repli communautaire », « vivre ensemble dans nos différences ».

Développement de l'esprit critique et du libre arbitre

L'enjeu démocratique grandissant que représente la littératie informationnelle des jeunes et des acteurs associatifs est évoqué à plusieurs reprises.

Engagement et place des jeunes

Le besoin de « Convaincre les jeunes et les moins jeunes de l'utilité des réseaux associatifs et des associations JEP dans leur vie », et de promouvoir une « jeunesse active et citoyenne » en mettant en avant différentes formes d'engagement témoigne de l'importance de cet enjeu.

Dialogue, échange et rencontre

Favoriser le dialogue et l'échange entre acteurs, avec les citoyens et avec les pouvoirs publics est un enjeu majeur exprimé lors de ces rencontres.

Pérennisation des financements et soutien aux associations

Ce renforcement des liens est identifié comme un levier pour mieux faire connaître l'éducation populaire, comprendre les contraintes de chacun, consolider les financements et pérenniser les actions dans la durée, au service de l'intérêt général.

EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus et pour consulter la liste des délégués régionaux du Fonjep, rendez-vous sur www.fonjep.org, rubrique « Qui sommes-nous/Le Fonjep en région ».





Richesses humaines, partenariales et économiques : piliers du modèle socio-économique. Kit JEP'Ambitions.

BUDGET

Équipe



Karine Régnier, cheffe comptable

Chelsea Luyamba, Alternante en comptabilité

Chiffes clés 2024



Subventions conventionnées en 2024 (hors collectivités) :

75 444 050 €

Les subventions conventionnées des ministères baissent de 6,12 %, principalement du fait des subventions liées aux postes Fonjep « Jeunes » (DJEPVA) et « cohésions sociale » (DGCS), et ce, malgré l'augmentation des subventions liées aux postes « Guid'Asso » (DJEPVA), Culture et « ECSI » (AFD). La subvention du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) est également en hausse de près de 10 %.



Actions « projet associatif » du Fonjep :

292 343 €

L'augmentation de ce budget est liée à l'anniversaire des 60 ans du Fonjep, à la création du Kit JEP'Ambition et au lancement de l'expérimentation sur l'évaluation coconstruite des actions associatives.



Financement provenant des collectivités territoriales :

4 296 077 €

Les financements des collectivités baissent de 13,2 %. Des contrats de cofinancement liant le Fonjep, les associations et les collectivités locales ont en effet été dénoncés.



Charges de fonctionnement (hors projet associatif) :

1 846 716 €

En 2024, les charges de fonctionnement augmentent notamment du fait des nombreuses rencontres régionales qui ont accompagné l'anniversaire des 60 ans du Fonjep, des frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de communication et de maintenance.

SUBVENTIONS ALLOUÉES ET AUTRES RESSOURCES AU FONJEP

81 651 439 €

Produits



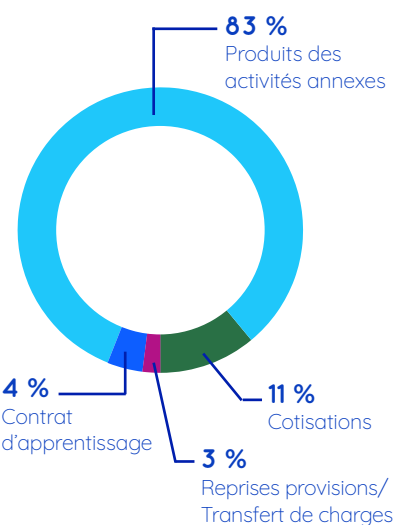
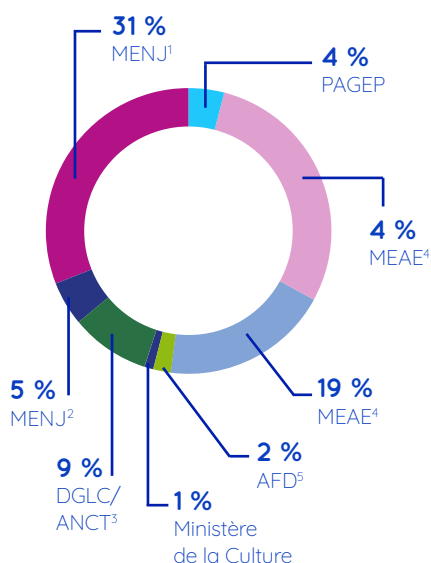
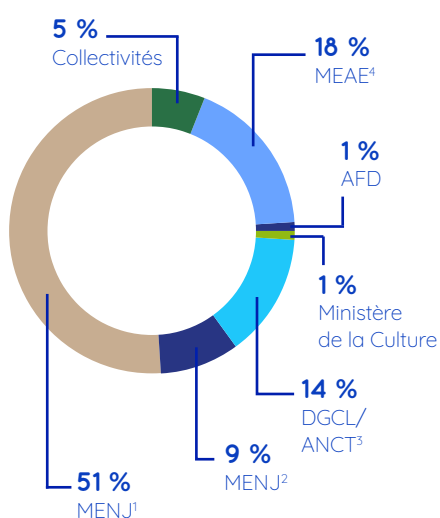
Subventions à redistribuer
79 740 127 €



Subventions de fonctionnement
1 750 570 €



Autres ressources
160 742 €



Charges

Subventions redistribuées

Budget de fonctionnement (réalisé)

Solidarité internationale⁶

14 751 030 €

Postes Fonjep⁷

64 989 097 €

2 053 657 €

MENJ ¹	40 946 718 €
MENJ ²	7 092 000 €
DGCL/ANCT (Programme 147) ³	10 889 280 €
Ministère de la Culture	925 022 €
ADF ⁵	840 000 €
Collectivités (toutes confondues)	4 296 077 €

Services extérieurs	25 %
Impôts et taxes	4 %
Charges de personnel & charges sociales	46 %
Dotations	9 %
Actions AFD	1 %
Actions projet associatif	14 %

1. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (DJEPA/JEP - DGCS - CRIB - GUIDE ASSO)

2. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (DJEPA - Fonjep Jeunes)

3. Direction générale des collectivités locales (DGCL)/Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (programme 147)

4. Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

5. Agence française de développement (AFD)

6. Dispositifs jeunesse (JSI/ VV-SI/SI); volontariat de solidarité internationale (VSI); volontariat d'échanges et de compétences (VEC).

1974

Programme d'un stage
de formation d'animateurs.
© Archives du l'institut national tertiaire
social et de la formation continue (Insta),
Archives nationales, 199002114, (1971).



FONJEP 1964-2024
60 ANS D'ACTION
POUR L'ÉDUCATION
POPULAIRE



Dessin représentant
l'animateur idéal.
© Archives des Français,
Archives départementales
du Val-de-Marne, 5471160, sd.

stages de formation d'animateurs

POUR LES ANIMATEURS QUI ACHÈVENT LEUR FORMATION AUX
FONJEP, LE FORMATEUR DÉFINITION D'UN LA VIE D'ANIMATEUR
AGGREGATION DU COMMANDEMENT

FORMATION ARTISTIQUE

SPATIALISATION

- l'espace
- le temps
- le lieu

Une animation peut être spatiale, temporelle, ou spatiale et temporelle.
— la spatialisation est la mise en place de l'espace
— la temporalisation est la mise en place du temps
— la spatialisation et la temporalisation sont liées

SPATIALISATION

Compte tenu de l'importance de l'espace dans les relations
sociales, les animateurs doivent être capables de le définir
et de le transformer.
— l'espace est un lieu de rencontre
— l'espace est un lieu de rencontre
— l'espace est un lieu de rencontre

SPATIALISATION

Les animateurs doivent être capables de définir l'espace
et de le transformer.
— l'espace est un lieu de rencontre
— l'espace est un lieu de rencontre
— l'espace est un lieu de rencontre

SPATIALISATION

Les animateurs doivent être capables de définir l'espace
et de le transformer.
— l'espace est un lieu de rencontre
— l'espace est un lieu de rencontre
— l'espace est un lieu de rencontre

FORMATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

SERVISATION

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Il s'agit de répondre aux besoins des autres, de leur offrir
un service, de leur offrir un service, de leur offrir un service.
— le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.
— le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.
— le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

EXPRESSION

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

ORGANISATION

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

DYNAMIQUE

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Le service est une activité qui vise à répondre aux besoins
des autres.

Panneau de l'exposition
Fonjep 1964-2024 : 60 ans d'action pour l'éducation populaire.

Les « postes Fonjep » sont des aides versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ce dispositif permet de développer et de pérenniser un projet associatif dont la réalisation nécessite l'emploi d'un salarié permanent qualifié. Il vient essentiellement en appui des projets associatifs liés aux loisirs éducatifs des jeunes, à l'action sociale, à la culture, aux actions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et en milieu rural, à l'accompagnement associatif.

POSTES FONJEP « JEUNESSE
ET ÉDUCATION POPULAIRE »
(JEP)

POSTES FONJEP « JEUNES »

POSTES FONJEP « GUID'ASSO »

POSTES FONJEP « CENTRE DE
RESSOURCES ET D'INFORMATIONS
DES BÉNÉVOLES (CRIB) »

POSTES FONJEP « COHÉSION
SOCIALE »

POSTES FONJEP « POLITIQUE
DE LA VILLE »

POSTES FONJEP « CULTURE »

POSTES FONJEP « ÉDUCATION À
LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE (ECSI) »



POSTES
FONJEP



EN QUOI CONSISTE LA GESTION QUOTIDIENNE DES « POSTES FONJEP » ?

La gestion des postes Fonjep est une tâche complexe nécessitant une rigueur administrative, une interaction constante avec de nombreux partenaires et une adaptation continue aux évolutions des dispositifs. L'objectif est d'assurer, par avance, le versement trimestriel des subventions aux associations pour permettre la continuité de leurs actions, tout en garantissant aux financeurs la bonne gestion des fonds.

Informier et accompagner près de 7000 partenaires

En dehors du travail de coordination interne, notamment avec le service comptabilité du Fonjep, le service de gestion entretient des relations avec 6000 à 7000 contacts au sein des associations et plusieurs centaines d'interlocuteurs des services de l'État. Le terme de « plateforme » — parfois utilisé par les partenaires externes pour désigner le service de gestion — peut donner l'impression d'un plateau technique conséquent. Or, l'équipe de gestion compte 3 salariés en équivalent temps plein. Une assistance téléphonique ouverte l'après-midi, et la gestion d'une trentaine de mails quotidiens permettent d'accompagner les utilisateurs de l'extranet, outil commun à tous pour le suivi des subventions. L'équipe dispose d'une expertise sur les dispositifs et les processus de gestion et peut résoudre la plupart des demandes en direct.

Reconduire les postes et suivre l'évolution des dispositifs

Une part importante et cyclique de l'activité consiste en la reconduction de 2000 à 3000 postes par an, puisque les subventions sont accordées pour une période de 3 ans reconductible. Les associations saisissent donc leurs données pour l'année suivante et les services de l'État sont également avisés de ces reconductions automatiques, avec une période définie pour intervenir en cas de besoin. Chaque année, l'évolution des dispositifs appelle également des opérations spécifiques dans des délais contraints, en lien avec les financeurs : augmentation du nombre de postes (comme le doublement des postes Culture en 2024) création d'un nouveau dispositif (Guid'Asso) ou suppression progressive d'autres postes (Fonjep « jeunes » et « CRIB »).

Vérifier et valider les données

Au-delà de ce travail d'appui, le service effectue un travail minutieux de vérification des données saisies par les associations. Un formulaire en ligne recueille les chiffres clés des fiches de paie du mois de décembre de l'année N-1, qui sont ensuite contrôlés. Des règles de gestion automatisées permettent de détecter les incohérences, et l'équipe traite manuellement les anomalies, les changements de salariés et les demandes d'informations complémentaires. Au 14 avril 2025, 221 changements de salariés et 740 anomalies étaient par exemple en cours de traitement.

ÉQUIPE

Frédéric Harstrich, *délégué général adjoint*
Christelle Joubard, *assistante de gestion et RH*
Mounira Kongbo, *assistante de gestion*
Aurore Marion, *assistante de gestion*



contact@fonjep.org

CHIFFRES CLÉS 2024

Chiffres clés



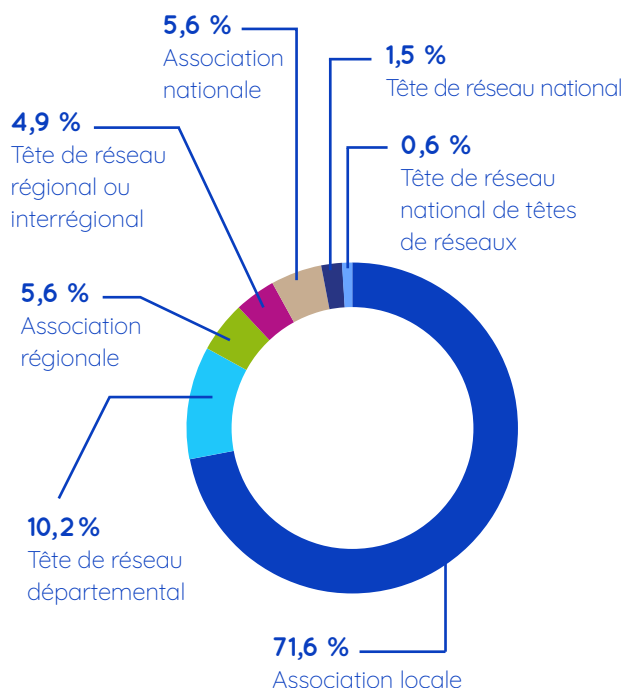
8525
postes Fonjep
(contre 9078 en 2023)



5572
associations bénéficiaires
(contre 5562 en 2023)

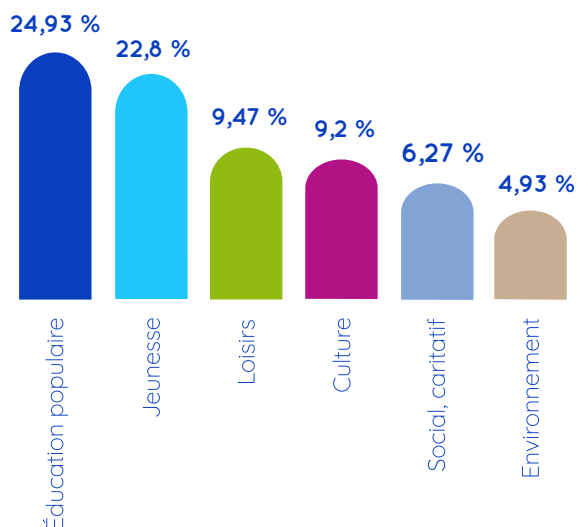
Quelles sont les associations bénéficiaires de postes FONJEP ?

68 % des associations bénéficiaires comptent moins de 10 salariés (équivalent temps plein). Ce sont majoritairement des associations locales (72 %), qui interviennent au niveau régional ou infrarégional (89 %).

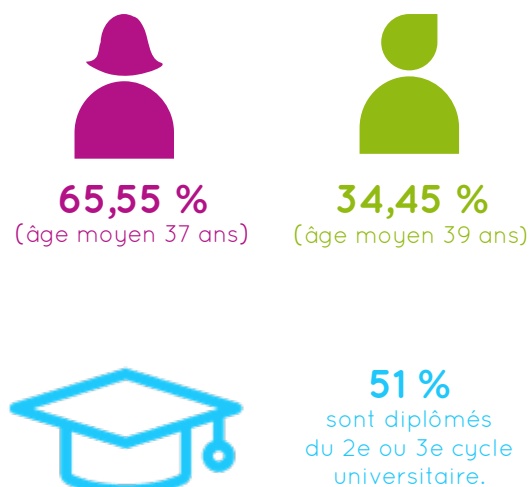


32 % sont implantées en partie dans les quartiers prioritaires politique de la ville.
17 % interviennent dans des zones de revitalisation rurales.

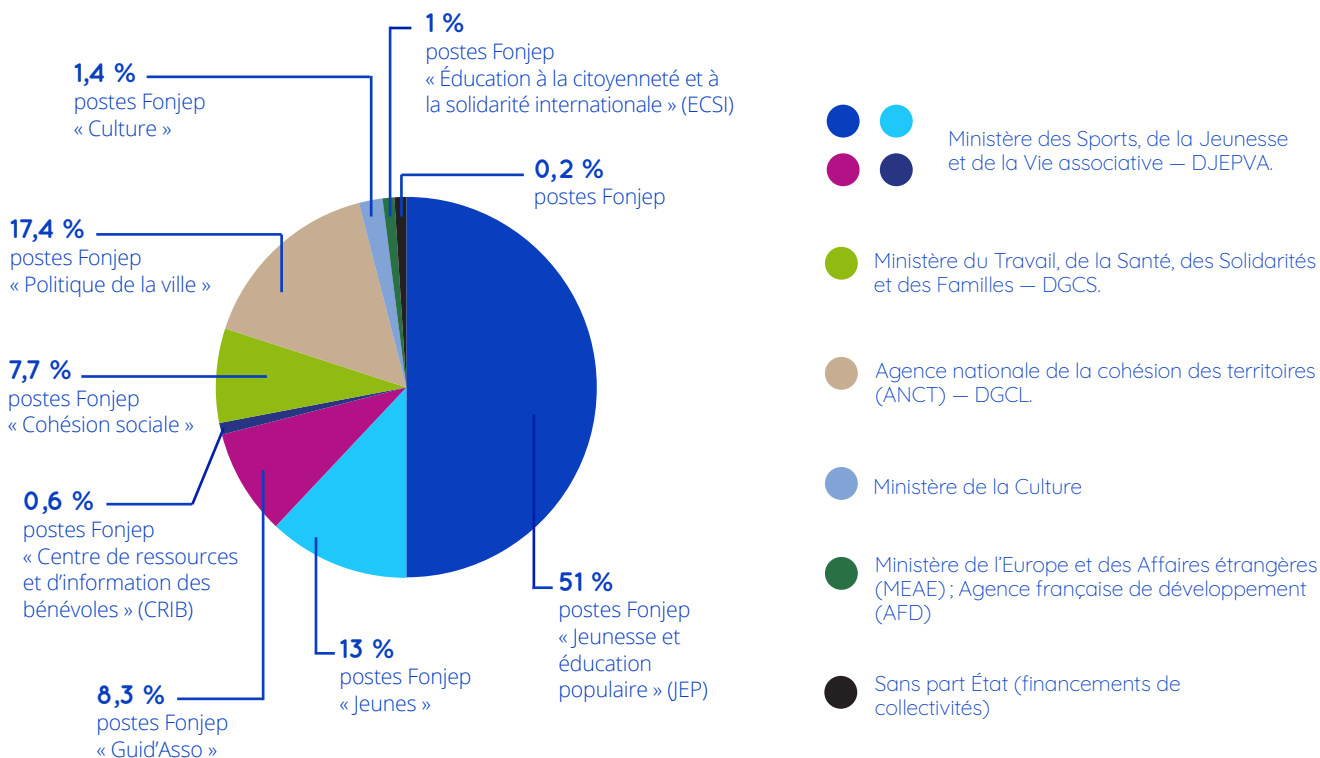
- Les thématiques dominantes des projets associatifs portés par les postes Fonjep



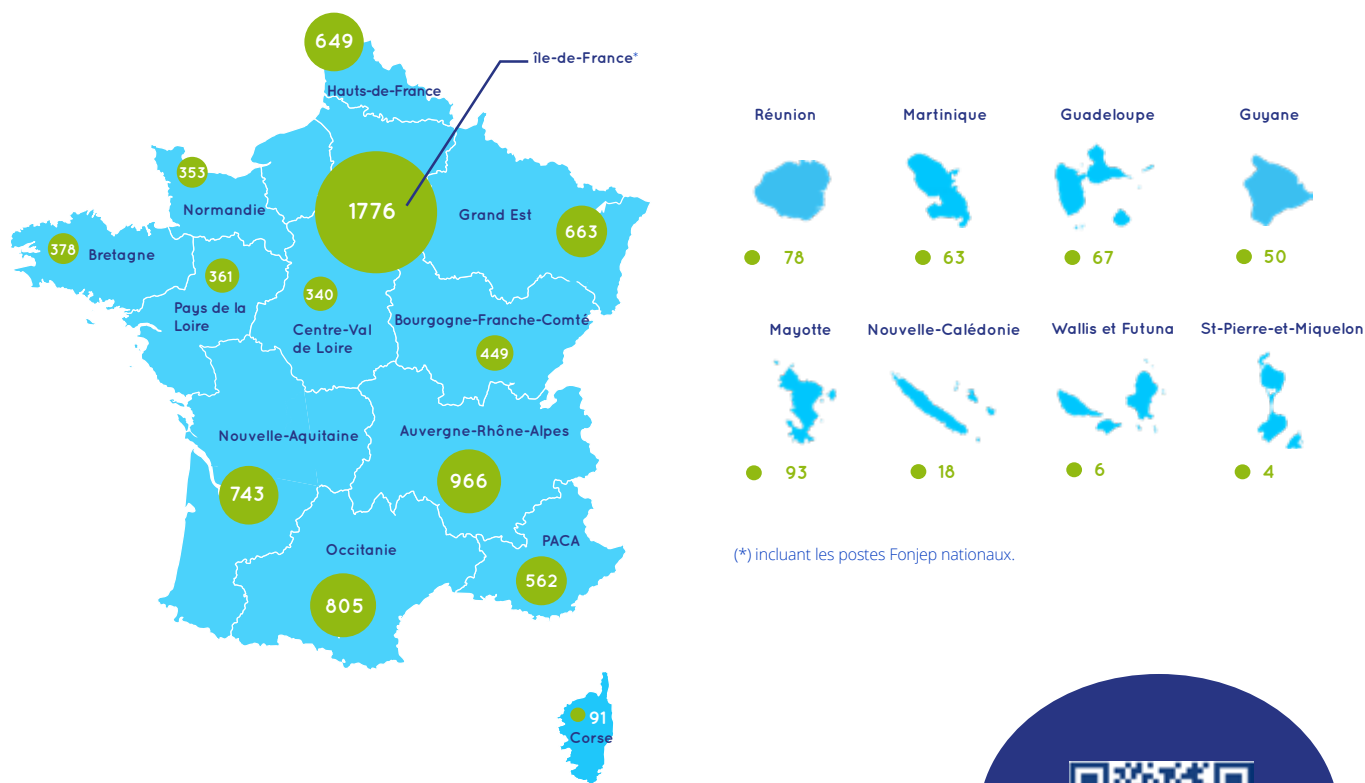
Profil type du salarié porteur d'un poste Fonjep



Répartition des postes par financeur



Répartition des postes par Région



EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur www.fonjep.org, rubrique « Postes Fonjep ».



En lien avec ses partenaires, le Fonjep assure la gestion financière, opérationnelle, et la promotion de plusieurs dispositifs de solidarité internationale financés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD). Quel que soit le public visé — jeunes ou adultes — l'objectif est de favoriser les engagements volontaires et solidaires en France et à l'international autour d'échanges interculturels collectifs, solidaires et durables. Le budget alloué par le ministère et redistribué par le Fonjep pour soutenir ces actions est de 14 751 030 €.

PROJETS DE JEUNES
(VVVSI ET JSI)

INITIATIVE POUR LA
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
(ISI)

VOLONTARIAT D'ÉCHANGES
ET DE COMPÉTENCES (VEC)

VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE (VSI)

ÉDUCATION À LA
CITOYENNETÉ (ECSI)

Mission Togo - Novembre 2024
Dominique PRAT en Volontariat
d'Échanges et de Compétences
avec l'association « Les Idées
Génies ».



SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE



Mission Bénin – Novembre 2024
VSI – Sylva SALANGA LEHOUX
chez LABIS à Porto Novo

EN QUOI CONSISTE LE TRAVAIL DU PÔLE ?

Le pôle «Solidarité internationale» du Fonjep se consacre à des tâches variées qui ont pour but de développer et animer les différents programmes (VEC, postes Fonjep-ECSI, VSI, JSI VVSI, ISI).

Assurer la gestion et le suivi

Une part importante du travail quotidien est consacrée à la gestion complète du cycle des appels à projets des différents dispositifs : planification, conception, diffusion, instruction des dossiers, organisation de la sélection des associations lauréates, conventionnement et bilan.

Le suivi administratif et financier est central. Il faut contrôler les documents déposés par les associations, suivre la mise en œuvre des projets et identifier d'éventuels écarts, suivre les budgets redistribués.

L'équipe est également en lien permanent avec le MEAE et l'AFD d'une part, et les associations d'autre part, pour répondre à leurs questions techniques, aussi bien sur les dispositifs eux-mêmes que sur les modalités d'utilisation de l'extranet Fonjep.

Créer des réseaux d'expertise et faire connaître les dispositifs

L'équipe joue un rôle actif dans l'animation des dispositifs et des réseaux d'acteurs. Cela passe par l'organisation et l'animation de séminaires annuels pour les associations lauréates, favorisant les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les associations et avec les partenaires. Des rencontres, formations et webinaires sont également organisés.

Pour les dispositifs jeunesse (JSI/VVSI), un lien étroit est maintenu avec les coordinations régionales pour coorganiser et coanimer des formations ou participer à des temps de réseautage qu'elles organisent. Le pôle est aussi un point de contact et d'information pour les associations découvrant les dispositifs. Enfin, l'équipe assure la représentation du Fonjep lors d'événements extérieurs pour promouvoir les dispositifs de solidarité internationale.

Jouer un rôle d'observatoire des dispositifs

Le pôle vérifie et analyse les données que le Fonjep récolte pour assurer sa mission de gestion et répondre aux demandes du ministère et de l'AFD. Cette mission d'observatoire contribue à évaluer la pertinence des dispositifs et à les faire évoluer. C'est l'objet des comités de pilotage et comités stratégiques organisés par le Fonjep en lien avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), l'Agence française de développement (AFD) et France Volontaires.

DISPOSITIFS JEUNESSE : JSI-VVSI et ISI

Jeunesse et solidarité internationale (JSI) et Ville, vie, vacances et solidarité internationale (VVSI)

Les programmes JSI et VV-SI ont pour objectif de permettre aux jeunes Français et aux jeunes des pays partenaires de se rencontrer, d'échanger et d'agir ensemble. Les projets coconstruits sont soutenus pour promouvoir les activités collectives, solidaires et durables, encourager l'action des organisations de jeunesse en faveur de la paix et de la cohésion sociale, et favoriser l'implication des jeunes dans la vie locale et la démocratisation des sociétés.

Chiffres clés

1140 jeunes se sont investis dans des projets JSI ou VVSI dont 60 % de femmes et 40 % d'hommes. **151 projets** ont été réalisés, dont 85 JSI et 66 VVSI, en lien avec des associations partenaires et des jeunes répartis dans 32 pays éligibles à l'aide publique au développement (situés en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie). Les pays où se sont déroulés le plus de projets JSI VVSI sont le Maroc et le Sénégal.

ÉQUIPE

Claire Beauquier, chargée de mission
solidarité internationale

Diana Carvalho Ribeiro, chargée de mission
solidarité internationale

Laure Kimbimbi, chargée de mission solidarité
internationale



solidariteinternationale@fonjep.org

Initiative pour la solidarité internationale (ISI)

Le dispositif Initiative pour la Solidarité internationale (ISI) permet d'obtenir jusqu'à 4 000€ de subvention pour un projet d'éducation à la solidarité internationale, à l'interculturalité et à l'engagement citoyen porté auprès de jeunes jusqu'à 30 ans, mais sans mobilité internationale.

Chiffres clés

145 projets soutenus
11 454 jeunes bénéficiaires



Gestion en partie régionalisée

Depuis 2023, 18 associations appelées « coordinations régionales » appuient la promotion et le déploiement de ces dispositifs jeunesse et solidarité internationale sur les territoires. Elles ont également pour rôle d'organiser la sélection des projets ISI et JSI-VVSI en région. Chacune bénéficie à ce titre d'une subvention annuelle de 20 000 €.

Temps fort

Un séminaire a regroupé les coordinations régionales pendant deux jours en septembre 2024. Il a été dédié à l'échange de pratiques et à la discussion des situations rencontrées par les coordinations dans les différentes régions.



Rencontres nationales
des coordinations régionales,
septembre 2024.

Répartition des projets par région en 2024

Région	Nombre de projets JSI - VVVSI	Nombre de projets ISI
Auvergne-Rhône-Alpes	16	15
Bourgogne-Franche-Comté	4	1
Bretagne	9	6
Centre-Val de Loire	3	2
Corse	1	1
Grand Est	9	19
Guadeloupe	0	2
Hauts-de-France	18	9
Île-de-France	38	26
La Réunion	1	2
Mayotte	4	5
Normandie	7	3
Nouvelle-Aquitaine	7	14
Occitanie	17	20
Pays de la Loire	5	9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12	11

VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (VSI) ET VSI DE RÉCIPROCITÉ

Le **VSI** permet à des adultes résidant en France de réaliser d'une mission d'intérêt général à l'étranger dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire. Les domaines d'intervention peuvent porter sur l'enseignement, l'action sanitaire et sociale, l'information et la communication, le développement durable, la gestion de projet, etc.

Le **VSI de réciprocité** permet à des adultes résidant dans des pays partenaires de réaliser le même type de mission, en France.

Chiffres clés VSI

1559 volontaires en mission en 2024 (- 0,7 % par rapport à 2023),

- dont 65 % de femmes et 35 % d'hommes
- 668 d'entre eux ont débuté leur mission en 2024
- L'âge moyen des volontaires est de 32 ans
- 88 % d'entre eux sont diplômés du 2^e et 3^e cycle universitaire

En 2024, les missions se sont déployées dans **73 pays**, et principalement :

- Madagascar avec 171 volontaires
- Le Cambodge avec 148 volontaires
- Les Philippines et le Sénégal avec 101 volontaires pour chaque pays

Chiffres clés VSI de réciprocité

134 volontaires de **28** nationalités différentes en mission en France,

- dont 56 % de femmes et 44 % d'hommes.
- L'âge moyen des volontaires est de 28 ans.
- 65 volontaires — soit près de la moitié d'entre eux — sont diplômés du cycle III — Bac+2.

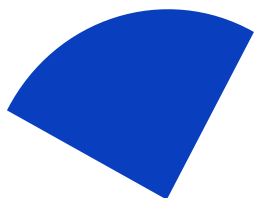
Les pays de résidence de ces volontaires sont principalement :

- Le Togo avec 18 volontaires
- Madagascar avec 15 volontaires
- L'Équateur avec 13 volontaires
- Le Sénégal et le Tchad avec 11 volontaires dans chaque pays

Temps fort 2024

Mission de suivi en Afrique de l'Ouest

Chaque année, le Fonjep effectue un suivi de quelques missions de volontariat mises en place sur le terrain. Cela permet de constater l'impact du volontariat sur le développement des projets portés par les organisations françaises et locales. Pour les volontaires, aussi c'est l'occasion de nous faire part de leur engagement, de témoigner des richesses de l'échange interculturel, mais aussi parfois de nous parler des difficultés qu'ils peuvent rencontrer. En 2024, le choix s'est porté sur le Togo et le Bénin, deux pays limitrophes d'Afrique de l'Ouest. Le Fonjep n'avait pas réalisé de mission de suivi dans cette région depuis plusieurs années. Pendant une dizaine de jours, le Fonjep a pu s'entretenir avec 20 volontaires au Togo et 15 volontaires au Bénin. Au Togo, un temps convivial a été organisé avec les volontaires, dans les locaux de l'Espace Volontariats de France Volontaires, acteur ressource pour les volontaires, et qui travaille à la valorisation du volontariat auprès de plusieurs pays afin de faciliter la mise en place de missions de volontariat en envoi comme en réciprocité. Ce déplacement a été organisé avec l'appui et la présence du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et la coordinatrice du CLONG-Volontariat, un collectif d'associations agréées VSI.



VOLONTARIAT D'ÉCHANGES ET DE COMPÉTENCES (VEC)

Le VEC est une mission de volontariat centrée sur l'échange et le transfert de compétences qui s'adresse à des personnes qui ne peuvent pas s'engager sur une longue durée, mais qui souhaitent malgré tout s'investir dans des projets de solidarité internationale.

Ce volontariat peut s'inscrire dans des dispositifs déjà existants, tels que le congé de solidarité ou le congé de solidarité internationale, mais ce n'est pas une obligation. Dans tous les cas, les missions proposées sont encadrées par une association porteuse qui en garantit le sérieux. Les projets retenus sont subventionnés à hauteur de 10 000 € à 100 000 €, et doivent être réalisés dans le courant de l'année civile. Le Fonjep reverse par ailleurs 100 000 € pour un projet complémentaire à celui de l'appel à projets VEC, porté par l'association Union Rempart. Celui-ci porte sur la mise en place de chantiers de bénévoles internationaux de restauration du patrimoine.

Chiffres clés VEC

En 2024, 16 associations ont bénéficié d'une subvention pour des missions VEC qui se sont clôturées en décembre 2024.

569 volontaires,

- Dont **53 %** de femmes et **47 %** d'hommes.
- L'âge moyen des volontaires est de 49 ans.
- Plus de 66 % sont diplômés du 2^e et 3^e cycle universitaire, principalement dans les domaines des sciences humaines, des sciences et techniques, de l'économie, gestion et management.

Les missions durent de quelques jours à 12 mois. 77 % d'entre elles durent moins de 2 mois.

Temps fort 2024

Les associations lauréates ont été invitées à une rencontre de travail et d'échange organisée le 26 juin 2024, précédée d'un temps préparatoire en visioconférence. Ce fut pour elles l'occasion d'un échange privilégié avec le ministère sur les aspects techniques et stratégiques de ce dispositif.

Impulso : entrepreneuriat féminin au Pérou

En 2024, l'ONG Impulso a été lauréate lors de l'appel à projets VEC pour son initiative en faveur de l'entrepreneuriat féminin au Pérou. Le projet vise à soutenir le développement d'activités économiques de femmes en situation de précarité.

Impulso recrute et forme de jeunes diplômés, principalement issus d'écoles de commerce, d'écoles d'ingénieur et de cursus en communication, pour qu'ils appuient ces femmes dans le déploiement de leurs projets.

Ces échanges offrent aux jeunes une expérience d'immersion unique dans une première expérience professionnelle qui valorise leurs savoir-faire et savoir-être, et permettent aux femmes péruviennes ainsi accompagnées d'acquérir des compétences essentielles au développement de leur activité.

EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur www.fonjep.org
Rubrique « solidarité internationale ».



ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ESCI)

Le dispositif Fonjep-ECSI permet de cofinancer pendant 3 ans des postes de titulaires dans des associations de solidarité internationale ou d'éducation populaire afin de développer auprès du grand public des actions de sensibilisation, d'information et de formation sur les questions de citoyenneté, de solidarité internationale et de développement.

Chiffres clés

84 postes ont été attribués pour le triennal 2024-2026.

914 056 contacts* ont été créés lors des interventions menées en 2024.

Temps fort 2024

Un nouveau triennal des postes Fonjep-ECSI s'est ouvert en janvier 2024 et se clôturera en décembre 2026. Le Fonjep anime le réseau des titulaires des postes Fonjep-ECSI pour encourager le partage des connaissances, les échanges de pratiques et d'outils d'ECSI. Le premier séminaire a été organisé le 30 mai 2024. L'objectif principal était de permettre aux associations porteuses de ces postes de faire connaissance, d'explorer les objectifs, modes d'action, et publics de chacune.

*contact = rencontre d'une personne avec une intervention ECSI.

Le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP) agit pour la sauvegarde et la mise en valeur des archives privées de jeunesse et d'éducation populaire ayant un rayonnement national. Il est régi par une convention signée par six partenaires, dont l'Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire (ADAJEP), l'État (Service interministériel des Archives de France, direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la vie associative), les Archives départementales du Val-de-Marne et les Archives nationales. Le Fonjep assure la gestion administrative, logistique et budgétaire du PAJEP. Dans ses missions, le pôle s'appuie sur un comité scientifique et une commission d'entrée des fonds.

COLLECTE ET CONSERVATION
DES ARCHIVES

CRÉATION D'OUTILS
DE RECHERCHE

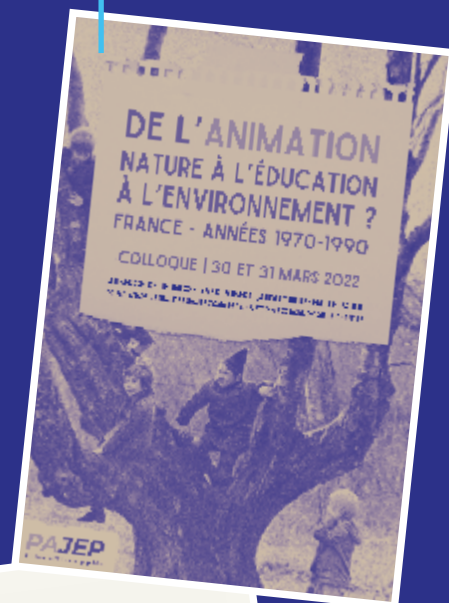
VALORISATION ET DIFFUSION
DES ARCHIVES

ANIMATION, SENSIBILISATION
ET CONSEIL

Panneau de l'exposition
Fonjep 1964-2024 : 60 ans
d'action pour l'éducation
populaire.

Page de couverture de Voir, juger,
agir. Action catholique, jeunesse
et éducation
populaire (1945-1979)

Affiche du colloque "De
l'animation nature à l'éducation à
l'environnement, France-années
1970-1990" des 30 et 31 mars 2022.



PAJEP

VALORISATION DES ARCHIVES

60 ans d'action pour l'éducation populaire : un film et une exposition

En 2024, la célébration des 60 ans du Fonjep a été l'occasion de valoriser les archives du PAJEP. Un film de 30 minutes, réalisé par Laura Delle Piane et produit par le Fonjep et Faireprod, a retracé l'histoire des 60 ans d'action du Fonjep. À côté des interviews qui témoignent des grandes étapes de l'association et du secteur, le film valorise les archives associatives et celles de l'Institut national de l'audiovisuel (INA). L'archiviste du Pajep a également conçu une exposition sur le même thème qui peut être empruntée gratuitement au Fonjep. Plusieurs panneaux de l'exposition illustrent ce rapport d'activité.



Marc Sangnier, d'hier à aujourd'hui

Le Pajep a participé à l'organisation d'un colloque consacré à Marc Sangnier, en partenariat avec plusieurs chercheurs, l'Institut catholique de Paris, l'Institut Marc Sangnier et l'Association des déposants d'archives de jeunesse et d'éducation populaire (Adajep). Cette rencontre a réuni 350 participants ainsi que des personnalités telles que François Bayrou, Bernard Cazeneuve et Jean-Noël Barrot. Des actes sont en préparation et devraient paraître courant 2025 avec l'appui du Fonjep.



L'histoire et l'actualité des pratiques pédagogiques de l'éducation populaire

Le Pajep a participé à l'organisation de ce colloque à Montpellier, en lien avec le Laboratoire interdisciplinaire de recherche en didactique, éducation et formation (LIRDEF - UM-UM3) et le Centre d'histoire de l'éducation de la faculté d'éducation de l'UM (CEDRHE). Un quart des communications portait sur la dimension historique et sociohistorique de l'éducation populaire aux XIXe et XXe siècles. Le comité scientifique du PAJEP était représenté par Laurent Besse, Francis Lebon, Emmanuel Porte et Nicolas Palluau.



De l'animation nature à l'éducation à l'environnement

Après le colloque de mars 2022 « De l'animation nature à l'éducation à l'environnement ? France — années 1970-1990 », des actes ont été édités fin 2023 dans la revue Pour mémoire du comité d'histoire du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. La seconde partie de ces actes devrait paraître en 2025 dans la collection Open Édition Books des Archives nationales. En parallèle, Dominique Bachelart et Laurent Besse ont rédigé au cours de l'année 2024 un ouvrage historique incluant un dictionnaire à destination des étudiants, militants et professionnels de l'animation. L'ouvrage sera publié à La Documentation française en octobre 2025, dans la collection Fonjep.



Colloque Marc Sangnier,
5 décembre 2024.

Projet Scopa : faciliter l'accès aux archives

L'année 2024 a donné naissance au projet SCOPA, qui vise à regrouper les archives de la politique de la ville, de l'action sociale et de l'éducation populaire dans un guide des sources électronique commun. Il est coordonné par l'Association pour l'Étude de l'Histoire de la Politique de la Ville, fait l'objet d'un partenariat avec le Pôle de conservation des archives des associations de la Jeunesse et de l'éducation populaire (PAJEP) — porté par le Fonjep —, et le Conservatoire national des archives de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES). Le PAJEP a constitué de longue date un répertoire national, appelé Guide des sources, qui renseigne sur la localisation des archives, les producteurs et les inventaires disponibles. Référence incontournable pour toute enquête historique sur l'éducation populaire, cet outil compte désormais plus de 700 notices. Le projet SCOPA transforme le format traditionnel du guide des sources en un outil numérique dynamique et fonctionnel. En 2024, 680 notices informatisées ont été intégrées dans la base de données Scopa qui sera mise en ligne courant 2025.

Former et sensibiliser

L'archiviste du PAJEP accompagne et sensibilise les associations. En 2024, elle a par exemple rédigé 2 nouvelles fiches Mémojep, sur le traitement des archives audiovisuelles et sur la dynamique collective que peut représenter un projet d'archivage. Ces fiches, éditées par l'Adajep, sont des ressources pratiques adaptées à toute personne qui s'intéresse aux archives dans les organisations.

Pour aller plus loin, le PAJEP a poursuivi le cycle de formation aux techniques archivistiques initié en 2023 en partenariat avec les Ceméa, les Archives nationales, les archives départementales du Val-de-Marne et la mission archives interministérielle. L'objectif : accompagner les associations vers l'autonomie dans la gestion de leurs documents et dans la préparation des dépôts et des dons.

Zoom sur le dépôt du fonds «Solidarités jeunesses»

En 2024, le PAJEP a rendu visite à 12 associations qui souhaitaient déposer ou donner leurs archives pour évaluer leurs fonds. En parallèle, quatre nouveaux fonds ont été traités et sont désormais conservés aux Archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine, et aux archives départementales du Val-de-Marne. Parmi eux, le fonds de l'association Solidarités jeunesses documente les chantiers internationaux de l'association, mais aussi son fonctionnement et sa création. Les chercheurs et toutes les personnes intéressées par la question peuvent aujourd'hui s'emparer de cette nouvelle matière historique comprenant affiches, bilans, comptes rendus, rapports et photographies.

ÉQUIPE

Rachel Guérin, chargée de mission



pajep@fonjep.org

EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur www.fonjep.org dans la rubrique « Pôle archives PAJEP ».



En savoir +



2004

L'ACTION SOCIALE

Les AJEP, contre vents et marées, poursuivent leurs actions, particulièrement dans les territoires. C'est là que les initiatives et l'innovation se créent pour toujours repenser et réinventer les valeurs, le sens et l'impact de l'éducation populaire, en privilégiant le dialogue avec les collectivités et les habitants, dans une époque où les technologies de l'information et communication connaissent une expansion à vitesse grand V.

Photographie d'un séjour en Crète.
Cadrée par Diabolo Menthir,
archives départementales du Val-de-Marne,
607 J 17, 2006.



Panneau de l'exposition
Fonjep 1964-2024 : 60 ans
d'action pour l'éducation
populaire.

Dans le cadre de sa mission de soutien au projet associatif, le Fonjep accompagne les réflexions des associations de jeunesse et d'éducation populaire et des pouvoirs publics sur les grands enjeux de demain et les transformations qui les accompagnent.

Pour concrétiser cette orientation, deux types d'initiatives sont déployées.

Des rencontres thématiques régulières, dites « Projep », sont proposées par la commission prospective. Elles mêlent acteurs de l'éducation populaire et chercheurs, et visent à explorer les défis majeurs auxquels sont confrontées les associations pour nourrir la réflexion sur les évolutions des projets associatifs et les politiques publiques qui pourraient les soutenir. Chaque rencontre donne lieu à des actes et à une vidéo des échanges. Le 13 juin 2024, la 17^e rencontre Projep portait sur le dialogue entre pouvoirs publics et associations, fondement de la coopération.

Des recherches-actions participatives sur des sujets clés, pour nourrir la connaissance et faire évoluer les pratiques dans un dialogue entre terrain, recherche et pouvoirs publics. Ces recherches-actions donnent lieu à des productions variées pour permettre au plus grand nombre d'associations de s'approprier ce travail de façon pratique : écrits, vidéos, outils, etc. Après 7 années de travail sur les modèles socio-économiques des associations, qui ont abouti à la production d'un corpus scientifique, d'outils méthodologiques et du Kit « JEP'Ambitions », le Fonjep a lancé en 2024 une nouvelle expérimentation sur l'évaluation des actions associatives.



RECHERCHE/
ACTIONS
PROSPECTIVE



Séminaire «évaluation coconstruite»,
Grenoble, décembre 2024.

« JEP' EVAL » : EXPÉRIMENTER L'ÉVALUATION COCONSTRUITE

Les travaux menés sur les modèles socio-économiques depuis 2017 ont fait émerger le besoin de s'emparer du sujet de l'évaluation, notamment pour passer d'une évaluation perçue comme contrainte à une évaluation révélatrice de la valeur créée.

Lancée en décembre 2023, cette expérimentation cherche à tester des processus d'évaluation coconstruits entre associations et pouvoirs publics. Les objectifs sont ambitieux : créer des méthodes d'évaluation solides et collaboratives, dépasser les simples résultats quantitatifs, valoriser les démarches plutôt que les seuls indicateurs d'impact et éclairer le débat public et les décideurs sur l'importance de l'action associative. Il s'agit de renforcer l'outillage intellectuel et stratégique des associations pour un meilleur pilotage et de faire de l'évaluation un sujet à coconstruire entre l'État, les collectivités et les associations.

Méthode de recherche participative

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en décembre 2023 pour constituer les équipes de recherche et des équipes de terrain composées à chaque fois d'une association et de son ou ses financeurs (formant des binômes ou trinômes). Parallèlement, un appel d'offres a été lancé pour sélectionner une équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Enfin, un appel a été lancé pour recueillir des contributions d'acteurs qui avaient déjà travaillé sur l'évaluation associative, afin de constituer un fonds de ressources.

Au total, 33 candidatures d'équipes de terrain et 7 candidatures de chercheurs ont été reçues. En amont, des webinaires avaient été organisés en janvier et février 2024 pour expliquer la démarche aux candidats. 5 équipes de recherche et 10 équipes de terrain d'expérimentation ont été retenues. Un séminaire d'interconnaissance et d'appariement a eu lieu en juin 2024 pour associer équipes de recherche et équipes de terrain retenues lors de « speed dating ».

Le projet repose sur une coresponsabilité entre chercheurs et binômes (voire trinômes) et suit plusieurs principes d'action : coconstruction, participation des acteurs, partage entre pairs, capitalisation, transfert des acquis, évaluation des processus évaluatifs expérimentés, et délibération.

Les grandes étapes de l'expérimentation

Décembre 2024 Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour les équipes de recherche, les associations et leurs financeurs.

11 mars 2024 Sélection de 5 équipes de recherche et 10 terrains d'expérimentation.

28 et 29 mars 2024 Séminaire d'interconnaissance et d'appariement entre équipes de recherche et acteurs des terrains locaux.

De mai à juin 2024 Démarrage des expérimentations et suivi (comité de pilotage et séminaires d'expérimentation).

Été 2024 Finalisation des feuilles de route des terrains.

De septembre 2024 à mars 2025 Poursuite des expérimentations et suivi (comité de pilotage et séminaires d'expérimentation).

Mars 2025 Rencontre entre équipes de recherche.

Avril 2025 Bilan intermédiaire des expérimentations.

Mai 2025 Point d'étape de l'expérimentation (comité stratégique)

De mai 2025 à mars 2026 Poursuite des expérimentations et suivi (comité de pilotage et séminaires d'expérimentation).

Avril 2026 Bilan des expérimentations

Juin 2026 Présentation d'une synthèse du bilan lors de l'assemblée générale du Fonjep.

Les équipes d'expérimentation

Pour représenter au mieux les associations, les **10 terrains d'expérimentation** offrent une variété territoriale (5 terrains locaux, 2 départementaux, 2 régionaux et 1 terrain national), et une diversité d'objets évalués.



Équipe de recherche 1 : Institut GODIN

Équipes terrain associations-pouvoirs publics

1. Un terrain régional : le Crajep des Hauts de France, le Conseil régional Hauts de France et la Drajes des Hauts-de-France.
2. Un terrain local : le centre social foyer Auterive et la Communauté de communes de Auterive (Occitanie).



Équipe de recherche 2 : Le GREUS

Équipes terrain associations-pouvoirs publics

3. Un terrain départemental : le Comptoir des associations et la SDJES des Hautes-Alpes (PACA)
4. Un terrain local : Tinta'mars et DRAC GE et le PETR du Pays de Langres (Grand Est)



Équipe de recherche 3 : ASTERYA

Équipes terrain associations-pouvoirs publics

5. Un terrain départemental : les PEP 4 et SDJES 94 (Île-de-France)
6. Un terrain local : MJC Jacques Tati et la Ville d'Orsay (Île-de-France).



Équipe de recherche 4 : ATEMIS

Équipes terrain associations-pouvoirs publics

7. Un terrain national : 7 têtes de réseau (MJC de France, fédération des centres sociaux, Unhaj, peuple et culture, foyers ruraux, Familles rurales et les Francas) et 4 financeurs (DJEPVA, ministère de la Culture, ANCT et CNAF). Objet à évaluer : « l'animation de réseau ».
8. Un terrain local : l'association Maison commune de Lons-le-Saunier et la Ville de Lons les Saulnier (Bourgogne-Franche-Comté). Objet à évaluer : « le processus d'émancipation de l'association via la réactualisation de son projet associatif ».



Équipe de recherche 5 : ATEMIS

Équipes terrain associations-pouvoirs publics

9. Un terrain régional : l'association « Les Petits Débrouillards » de Nouvelle-Aquitaine et la DREETS. Objet à évaluer : « les sciences et leur accessibilité ».
10. Un terrain local : l'association Big Band Ballers à Grenoble et la Ville de Grenoble (Auvergne-Rhône-Alpes). Objet à évaluer : « les activités sportives ».

EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur www.fonjep.org dans la rubrique « Actions du Fonjep / Évaluation ».



LE KIT JEP'AMBITIONS

Des activités pour interroger le modèle socio-économique des associations JEP.

Véritable outil d'appropriation de la démarche de recherche-action menée pendant 7 ans sur les modèles socio-économiques des associations JEP, le Kit «JEP'Ambitions» aide les responsables associatifs à décrire et discuter le modèle socio-économique de leur structure avec toutes les parties prenantes internes et externes du projet associatif : salariés, bénévoles, partenaires, pouvoirs publics, etc. Le Kit accompagne les associations dans l'analyse de leurs richesses humaines, partenariales, économiques, et de leurs projets.

Après la conception du kit en 2023, l'année 2024 a été marquée par des étapes clés pour sa finalisation et sa diffusion. Des tests «grandeur nature» ont été menés en Normandie, à La Réunion, en Bretagne, en Pays de la Loire et dans les Hauts de France. Ils avaient pour objectif de vérifier l'accessibilité du jeu auprès de personnes non sensibilisées aux MSE, et d'expérimenter des usages possibles lors de formations-actions de deux jours. Les résultats de ces tests ont permis d'adapter la terminologie utilisée dans le kit et de revoir en partie les questions posées dans les jeux de cartes. Par ailleurs, 4 webinaires ont également été organisés entre août et décembre 2024 pour présenter le kit et accompagner sa prise en main. Des webinaires mensuels suivront en 2025.

1500 exemplaires du kit ont été produits. Une première diffusion de 320 kits a ciblé l'ensemble des DRAJES et SDJES, les délégués régionaux du Fonjep et 126 associations parmi les adhérents du Fonjep. Des Kits ont également été envoyés aux chercheurs et aux membres du comité ayant contribué à son élaboration.

La diffusion se poursuivra en 2025, notamment auprès des adhérents du Fonjep qui en ont commandé un, et auprès des structures porteuses d'un poste Fonjep Guid'Asso, pour soutenir leur mission d'accompagnement des associations.

17^e RENCONTRE PROJEP

En marge de l'Assemblée générale du Fonjep le 13 juin 2024 à Tours, la 17^e rencontre Projep était intitulée « Pouvoirs publics et monde associatif de la jeunesse et de l'éducation populaire : le dialogue comme principe initial à toute coopération ».

Les sujets abordés ont couvert divers enjeux du dialogue entre pouvoirs publics et monde associatif, comme la reconnaissance, l'animation partenariale et la gouvernance. Les intervenants ont illustré ces enjeux par des exemples concrets, comme l'expérimentation d'un tiers-lieu à Tours, les initiatives régionales de mise en réseau et de soutien aux associations dans le Centre-Val de Loire, ou la relation entre la commune de Melle et son tissu associatif. Ce fut aussi l'occasion de mettre en lumière l'expérimentation en recherche participative sur l'évaluation coconstruite des actions associatives, initiée par le Fonjep.

EN SAVOIR PLUS

Les retransmissions des rencontres PROJEP sont disponibles sur la chaîne YouTube du Fonjep.



En savoir plus : www.fonjep.org dans la rubrique « Actions du Fonjep / Modèles socio-économiques ».



Panneau de l'exposition
Fonjep 1964-2024 : 60 ans
d'action pour l'éducation
populaire.

FONJEP 1964-2024
60 ANS D'ACTION
POUR L'ÉDUCATION
POPULAIRE

Dans ce cadre, le Fonjep a travaillé avec la société de production Faireprod, et plus particulièrement avec Jean Crousillac, et la réalisatrice Laura Delle Piane. Nous les remercions tous les deux infiniment, ainsi que leurs équipes qui nous ont permis de mener à terme ce projet ambitieux.

Plus particulièrement, nous remercions toutes les personnes que vous voyez apparaître dans ce film : Patrick Chenu, Frédéric Cholé, Philippe Bordier, Laurent Besse, Jacques Guenée, Nadine Dussert, Denise Barriolade, Chantal Bruneau, Daniel Frédout, Paul Masseron et Guillaume Rodelet.

Photographie du tournage de l'entretien
avec Jacques Guenée.

Photographie de Nouria Duthoit-Messaoudi,
déléguée générale du Fonjep.



Voir le film





Le Fonjep : un levier pour les projets de jeunesse et d'éducation populaire

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations depuis 1964. Véritable pôle de ressources, il est un levier du développement des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Il gère notamment plus de 8500 « postes Fonjep », dispositif qui contribue à l'emploi de permanents formés au sein d'associations et donc au développement des projets associatifs.

Nourri par son ancrage territorial, par le regard multiple qu'offre la cogestion et par son expérience, le Fonjep est en veille permanente sur les évolutions sociales et les nouveaux besoins en matière de politique de jeunesse et d'éducation populaire. Avec ses partenaires, il analyse ces tendances, expérimente et développe des pistes d'actions nouvelles pour répondre aux enjeux auxquels font face les associations de jeunesse et d'éducation populaire.